

Aquaculture de la loche en Asie : perspectives et limites

Herman Cesar et Erik Hempel

Source : Cesar, H. et E. Hempel. 2000. *Opportunities and constraints of grouper aquaculture in Asia. EASES Discussion Paper Series, East Asia Environment and Social Development Unit, Banque mondiale.* 26 p.¹

Résumé

Ce rapport fait le point sur les possibilités et les limites de l'aquaculture de la loche en Asie. Ce type d'activité pourrait permettre de protéger et d'utiliser de manière durable les récifs coralliens et les écosystèmes qui leur sont associés, avec l'abandon des méthodes de pêche destructrices pratiquées actuellement (recours au cyanure, prélèvements sur les agrégations de frai, etc.), et ce en faveur d'une exploitation commerciale rentable mais respectueuse de l'environnement des ressources vivantes du récif destinées à la consommation. L'aquaculture de la loche est une des rares options susceptibles de permettre une telle transformation. Elle pourrait créer des emplois et dégager des revenus pour les populations des zones rurales et littorales et nourrir ainsi indirectement les communautés côtières les plus démunies. En outre, ce pourrait être une source de devises. Jusqu'à présent, toutefois, ce sont surtout les détenteurs d'un capital suffisant qui ont pu tirer parti de l'aquaculture. Par ailleurs, la loche étant piscivore, le développement de l'élevage de ce poisson stimulerait la demande d'espèces jusque-là sans valeur commerciale, avec une augmentation des prix des poissons que consomment les populations les plus pauvres. Qui plus est, si l'aquaculture de la loche devait entraîner une baisse des prix de ce poisson, la demande pourrait progresser. Une autre objection serait que l'élevage d'espèces piscivores ne devrait pas être encouragé puisqu'elles sont déjà surexploitées, à moins que la recherche appliquée puisse modifier leur coefficient de transformation des aliments pour qu'il se rapproche de celui des poissons herbivores. En outre, l'aquaculture de la loche dépendrait largement, du moins pour le moment, de la capture de reproducteurs sauvages et, dans une certaine mesure, de celle de juvéniles sauvages, méthode dont la pérennité exige une gestion rigoureuse.

Au vu des avantages et des inconvénients que présente la culture de la loche, il convient de faire preuve de prudence et de considérer les quatre aspects du problème.

Tout d'abord, des travaux de recherche s'imposent. À l'heure actuelle, le coefficient de transformation des aliments applicable à l'élevage de la loche est tel que d'énormes quantités de poisson fourrage (espèces sans valeur commerciale) sont nécessaires, et la demande s'en trouverait d'autant plus stimulée. Par ailleurs, la mortalité des juvéniles issus de l'aquaculture reste élevée, et l'élevage de la plupart des espèces n'est même

pas rentable. En outre, les problèmes actuels de mortalité ne pourront que s'aggraver avec le développement de la filière. Les difficultés d'ordre biologique ne seront résolues que par une étroite collaboration entre les acteurs de la filière de production et les chercheurs spécialistes de l'aquaculture, que ce soit à l'échelon national, régional ou mondial.

Deuxièmement, en ce qui concerne la création d'entreprises, il semble que, quel que soit le système politique en vigueur dans un pays donné, c'est aux acteurs et aux investisseurs qui interviennent dans telle ou telle branche qu'il incombe de veiller au développement de cette dernière. Ils sont en effet les seuls à disposer du savoir-faire requis en matière de production, de commercialisation et de distribution pour se lancer dans une telle entreprise. Toutefois, un cadre adapté doit être défini pour que la filière puisse opérer avec toute la rigueur voulue.

En troisième lieu, pour éviter à plus long terme d'importantes dépenses, la mise en place d'un cadre réglementaire s'impose dès la création d'un secteur d'activité. Elle doit se fonder sur les schémas directeurs d'utilisation de la filière de l'eau et les plans de gestion des zones côtières, tout en prenant en compte les intervenants d'autres filières de production qui, eux aussi, souhaitent utiliser les mêmes ressources. Les organisations internationales et les organismes d'aide auraient à cet égard un rôle à jouer, en mettant à disposition une assistance technique et des financements.

Enfin, il convient de réfléchir à un mode de promotion commerciale adéquat et à l'attribution d'un label "écologique". Si les problèmes que pose l'élevage de la loche peuvent être résolus dès le départ, ce mode de production pourrait remplacer (au moins en partie) l'exploitation actuelle des loches sauvages (où l'on utilise le plus souvent des produits toxiques et destructeurs) et proposer alors à la vente un produit (plus) respectueux de l'environnement. À l'heure actuelle, le marché accorde une valeur supérieure aux loches sauvages par rapport aux loches d'élevage, bien que les tests anonymes ne viennent pas confirmer cette préférence. La commercialisation d'une loche "écologique" ferait mieux connaître le problème du cyanure, ce qui serait dans l'intérêt tant du consommateur que des récifs coralliens.



1. La version complète de ce rapport est disponible auprès de Surhid Gautam - Mél. : sgautam@worldbank.org